



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DKS/DIR/012

Genève, le 18 mars 2026

Aux Administrations des États Membres de l'UIT

Objet: Appel à candidatures pour la sélection de jeunes ressortissants nationaux appelés à participer à la troisième promotion des représentants « Generation Connect (GCYE)»

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter les États Membres à désigner des jeunes de leur pays en tant que candidats pour rejoindre la troisième promotion de représentants des groupes pour la jeunesse de l'initiative [Generation Connect](#) (2026-2030) de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Les représentants de Generation Connect (GCYE) sont des jeunes dirigeants désignés par les États Membres et sélectionnés par le Bureau de Développement des Télécommunications (BDT). Ce réseau mondial, animé par des bénévoles, joue un rôle essentiel dans le renforcement de la participation des jeunes à la transformation numérique en contribuant à la mise en place d'initiatives nationales, régionales et mondiales dans le domaine des TIC qui promeuvent une connectivité efficace et un développement numérique inclusif pour tous les jeunes.

La deuxième promotion du GCYE (2024-2026) a réuni 184 jeunes dirigeants issus de 64 pays, qui ont activement contribué aux travaux du Secteur du Développement de l'UIT (UIT-D). Dans le cadre d'initiatives telles que le Programme de Développement des Connaissances, les représentants GCYE ont renforcé leur capacité à faire progresser le développement numérique dans leurs communautés et leurs régions. Ils ont également pris part à des consultations régionales de jeunes, organisées par l'UIT-D, en participant au Sommet Mondial de la Jeunesse et à la Célébration Mondiale de la Jeunesse en 2025, renforçant ainsi la perspective des jeunes dans le dialogue mondial sur le numérique.

Forts de cette dynamique, le mandat de quatre ans proposé permettra à la prochaine promotion du GCYE de s'impliquer tout au long du cycle de mise en œuvre du Plan d'action de Bakou, depuis ses débuts jusqu'à son aboutissement, favorisant ainsi une participation durable des jeunes aux travaux de l'UIT-D.

Chaque État Membre est invité à désigner jusqu'à quatre (4) candidats, en veillant de préférence à respecter la parité hommes-femmes, conformément aux critères d'éligibilité indiqués à l'**Annexe 1**. Les États Membres et les candidats désignés sont également encouragés à prendre connaissance des conditions de participation à l'initiative GCYE détaillées dans l'**Annexe 2**, afin de bien comprendre le caractère volontaire du programme et le niveau de participation attendu.

Les coordonnateurs des administrations membres de l'UIT sont priés de bien vouloir communiquer les noms et adresses électroniques des candidats désignés par leur pays au Service de l'Inclusion Numérique à l'adresse generationconnect@itu.int au plus tard le **30 avril 2026**.

Une fois les candidatures reçues, les candidats seront contactés afin de remplir un formulaire qui servira de base aux processus d'évaluation et de sélection. Les États Membres et les candidats retenus seront informés des résultats du processus de sélection en temps voulu.

Je compte sur la collaboration continue avec les États Membres pour mettre les TIC au service de l'autonomisation des jeunes, comme le stipulent les Résolutions de la CMDT-25, en particulier la Résolution 76, et de veiller à ce que le point de vue des jeunes occupe une place centrale dans un programme de développement numérique inclusif et durable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

(signé)

Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur

Annexe 1 – Critères d'éligibilité des représentants des groupes pour la jeunesse de l'initiative Generation Connect

Annexe 2 – Conditions de participation des représentants des groupes pour la jeunesse de l'initiative Generation Connect

Annexe 1

Critères d'éligibilité des représentants des groupes pour la jeunesse de l'initiative Generation Connect

1 Critères d'éligibilité pour la désignation des candidats par les États Membres

1.1 Nationalité

Les candidats doivent être ressortissants de l'État Membre de l'UIT qui présente la candidature.

1.2 Âge

Les candidats doivent être âgés de 18 à 24 ans (nés le 1er janvier 2002 ou après).

1.3 Formation

Les candidats issus de divers contextes éducatifs et socio-économiques sont éligibles, y compris ceux ayant suivi un parcours éducatif informel (c'est-à-dire, qui ne disposent pas d'un diplôme universitaire reconnu). Les jeunes candidats issus de situations vulnérables sont également éligibles.

1.4 Participation active

Les candidats doivent fournir la preuve de leur participation active à au moins une des activités ci-après au cours des 24 derniers mois:

- Initiatives dirigées par des jeunes ou axées sur les jeunes.
- Direction de projets liés à l'inclusion numérique ou aux TIC ou participation à ces projets.
- Activités éducatives, de développement des compétences, de recherche ou techniques liées aux TIC.
- Entrepreneuriat ou innovation dans des domaines liés au numérique ou aux technologies.
- Initiatives communautaires liées aux TIC.

1.5 Engagement

Les candidats doivent faire preuve d'une motivation et d'une volonté fortes de participer activement aux activités, initiatives et manifestations liées aux TIC organisées ou soutenues par l'UIT, et de respecter et appliquer le [Code de conduite du système des Nations Unies](#) dans l'ensemble de leurs activités.

2 Atouts appréciés dans le cadre du processus de sélection

Une fois les candidatures reçues, l'UIT-D prendra contact avec les candidats et leur demandera de remplir un formulaire afin de procéder aux processus d'évaluation et de sélection. Les atouts appréciés chez les candidats seront déterminés au regard des éléments suivants:

2.1 Activité bénévole: une expérience préalable en tant que bénévole dans le domaine de l'éducation ou du développement socio-économique auprès des jeunes ou d'une communauté au niveau local constituerait un atout.

2.2 Direction et travail d'équipe: tout élément attestant d'une expérience antérieure en matière de direction, de collaboration ou de travail en équipe constituerait un atout.

2.3 Intérêt pour les travaux menés par l'ONU et l'UIT en faveur d'une inclusion numérique juste et équitable et/ou de l'autonomisation éducative et socio-économique des populations au moyen des TIC: les candidats qui font preuve d'engagement et de dévouement envers la réalisation des objectifs mondiaux des Nations Unies et sont disposés à contribuer aux activités menées par l'ONU et/ou l'UIT à l'échelle mondiale ainsi qu'aux initiatives régionales visant à favoriser un développement numérique inclusif, seront particulièrement appréciés.

2.4 Compréhension des enjeux et des solutions en matière de TIC pour favoriser l'autonomisation des jeunes: les candidats qui font preuve d'une grande perspicacité et d'un sens aigu de l'observation quant aux enjeux et aux solutions en matière de TIC concernant les jeunes, au sein de leurs communautés et de leurs régions, seront considérés favorablement.

2.5 Attention portée aux personnes en situation de vulnérabilité: les candidats qui témoignent d'un engagement fort et qui ont mené des actions concrètes en faveur des femmes et des filles, des personnes handicapées, des migrants, des personnes âgées et des habitants de communautés isolées ou défavorisées, ainsi que des jeunes en situation de vulnérabilité, seront particulièrement appréciés.

2.6 Formation: des études dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), des sciences sociales et humaines ainsi que du droit constituent un atout, dans la mesure où elles permettront aux jeunes dirigeants sélectionnés de mieux comprendre les travaux de l'UIT et d'y participer plus activement.

3 Processus de désignation et de sélection

3.1 La candidature doit être soumise par l'État Membre concerné au plus tard le 30 avril 2026.

3.2 Une fois ces candidatures reçues, l'UIT-D prendra contact avec les candidats et leur demandera de remplir un formulaire destiné à faciliter les processus d'évaluation et de sélection. Les administrations et les candidats retenus seront informés des résultats en temps voulu. Il sera demandé aux candidats de présenter des justificatifs à l'appui des informations fournies dans leur formulaire de candidature (à savoir une copie de leur passeport ou de leur carte d'identité nationale, et/ou d'autres pièces justificatives).

3.3 Outre les informations habituelles requises pour une candidature (nom, âge, sexe, nationalité, pays de résidence, région de l'UIT, formation et expérience professionnelle, coordonnées et langue), les candidats sont tenus de fournir une brève biographie (150 mots maximum) ainsi qu'une lettre de motivation expliquant en quoi ils répondent aux critères d'éligibilité obligatoires susmentionnés et présentant leurs atouts (1 500 mots maximum).

3.4 La liste restreinte des candidats sera soumise au Directeur du BDT pour examen et validation.

3.5 L'UIT assurera le suivi du processus et informera les administrations de ses résultats.

Annexe 2

Conditions de participation des représentants des groupes pour la jeunesse de l'initiative Generation Connect

Les [représentants des groupes pour la jeunesse de l'initiative Generation Connect \(GCYE\)](#) sont de jeunes dirigeants désignés par les États Membres de l'UIT et sélectionnés par l'UIT-D. Ce réseau mondial, animé par des bénévoles, aide à renforcer la participation des jeunes à la transformation numérique en contribuant à la mise en place d'initiatives nationales, régionales et mondiales dans le domaine des TIC qui promeuvent une connectivité efficace et un développement numérique inclusif, en particulier pour les jeunes en situation de vulnérabilité.

Les représentants des groupes pour la jeunesse jouent un rôle de catalyseur au sein de leurs communautés: ils font le lien entre les perspectives locales et les processus régionaux et mondiaux, en transposant les priorités internationales en matière de numérique en actions concrètes, axées sur la communauté et compatibles avec les objectifs plus larges de développement durable. Les contributions des représentants des groupes pour la jeunesse reflètent leurs opinions et points de vue personnels et ne sont pas représentatives des positions officielles de leurs pays respectifs ni de celles de l'UIT. En tant qu'acteurs du changement, ils s'engagent activement dans des initiatives liées aux TIC au sein de leurs régions et au-delà, et contribuent ainsi à promouvoir un avenir numérique durable, inclusif et centré sur l'humain.

Contexte: lancée en 2020, l'initiative Generation Connect a précédemment créé deux cohortes de représentants des groupes pour la jeunesse, qui ont contribué aux processus de l'UIT ainsi qu'aux efforts visant à favoriser la participation des jeunes aux niveaux régional et mondial. Les représentants des groupes pour la jeunesse sont issus des six régions de l'UIT. Vous trouverez leur présentation sur les pages web suivantes:

- [Groupe pour la jeunesse de la région Afrique de l'initiative Generation Connect \(GC-AFR\)](#)
- [Groupe pour la jeunesse de la région Amériques de l'initiative Generation Connect \(GC-AMS\)](#)
- [Groupe pour la jeunesse de la région Asie-Pacifique de l'initiative Generation Connect \(GC-ASP\)](#)
- [Groupe pour la jeunesse de la région des États arabes de l'initiative Generation Connect \(GC-ARB\)](#)
- [Groupe pour la jeunesse de la région Communauté des États indépendants de l'initiative Generation Connect \(GC-CEI\)](#)
- [Groupe pour la jeunesse de la région Europe de l'initiative Generation Connect \(GC-EUR\)](#)

Les cohortes précédentes ont participé activement aux réunions préparatoires régionales organisées en amont des Conférences mondiales de développement des télécommunications de l'UIT de 2022 et 2025 ([CMDT-22](#) et [CMDT-25](#)); elles ont pris part à l'élaboration du Sommet mondial de la jeunesse de [2022](#) et [2025](#) ainsi que de la [Célébration mondiale du rôle des jeunes de 2025](#), y ont participé et ont joué un rôle clé lors de ces manifestations.

La troisième cohorte de représentants des groupes pour la jeunesse sera désignée pour un mandat de quatre ans, de mi-2026 à mi-2030, ce qui permettra à ses membres de participer à l'ensemble du cycle de mise en œuvre du [Plan d'action de Bakou de la CMDT](#) et d'œuvrer en faveur de la participation durable des jeunes aux initiatives et aux priorités de l'UIT-D.

Au cours de cette période, les représentants des groupes pour la jeunesse sont invités à participer aux initiatives de l'UIT en ligne et hors ligne, ainsi qu'à faire valoir les perspectives des jeunes et à défendre leur point de vue dans le cadre du dialogue sur le développement numérique, comme indiqué dans les conditions de participation ci-dessous:

Conditions de participation¹

- **Favoriser la mise en œuvre d'initiatives régionales et mondiales dans le domaine des TIC au niveau local:** soutenir la mise en œuvre d'initiatives régionales et mondiales liées aux TIC, notamment les initiatives régionales de la CMDT, et y participer, en contribuant à des projets, des consultations, des tables rondes, des événements, des formations, des ateliers et des webinaires, en ligne et en présentiel. Il s'agira notamment d'aider à transposer les priorités mondiales et régionales en actions locales pertinentes et en activités participatives pour les jeunes.
- **Jouer le rôle de relais local pour faire progresser les objectifs mondiaux dans le domaine du numérique en faveur des jeunes:** faire le lien entre les jeunes de votre communauté et les initiatives régionales et mondiales en matière de développement des TIC en recueillant leurs points de vue, en recensant leurs besoins et leurs difficultés et en relayant leurs remarques, leurs observations et leurs propositions auprès des plates-formes régionales et mondiales de l'UIT.
- **Favoriser l'inclusion numérique de tous les jeunes et leur autonomisation:** renforcer et promouvoir l'inclusion numérique de tous les jeunes, en particulier les jeunes en situation de vulnérabilité, en menant des actions de sensibilisation et en favorisant l'accessibilité numérique afin d'éliminer les obstacles à l'utilisation des produits et services des TIC, en partageant des connaissances en matière de compétences numériques, notamment en ce qui concerne l'utilisation sécurisée des technologies, et en soutenant les initiatives permettant aux jeunes de participer à la société, à l'économie et à l'écosystème numériques.
- **Partager les connaissances, les pratiques et les enseignements tirés du terrain:** partager spontanément des informations axées sur les jeunes, des bonnes pratiques, des idées novatrices et des enseignements tirés, ainsi que les difficultés rencontrées au niveau local, pour favoriser des avancées fondées sur des données factuelles aux niveaux national et régional.
- **Respecter la neutralité et l'inclusivité:** promouvoir l'inclusion numérique des jeunes tout en respectant la diversité des opinions, en préservant la neutralité politique et en restant fidèle au cadre thématique et aux valeurs convenus par l'UIT, ainsi qu'en se conformant au [Code de conduite du système des Nations Unies](#).

Les activités susmentionnées seront menées en étroite coordination avec le siège de l'UIT, les bureaux régionaux de l'UIT et les administrations nationales des États Membres de l'UIT.

¹ La participation des représentants des groupes pour la jeunesse pourrait permettre d'étendre les initiatives et activités régionales conformément à la CMDT-2025. Les membres pourraient prendre part à des activités régionales à différents niveaux d'engagement.